

DÉCLARATION DE REVENDICATION AOC FITOU

RAPPEL : il est obligatoire de joindre la déclaration de récolte ou de la déclaration de production concernée

Raison sociale	
----------------	--

E.V.V.	__/__/____	ou	SIRET	____/____/____/____
--------	------------	----	-------	---------------------

Millésime / année de récolte	Volume en HL inscrit sur la Déclaration de RECOLTE ou de PRODUCTION	VOLUME en HL REVENDIQUÉ* au sens de l'article D. 644-5 du code rural

** Rappel : le volume revendiqué est obligatoirement inférieur ou égal au volume inscrit sur la déclaration de récolte ou de production.*

Lieux de stockage des produits revendiqués :

Adresse	Commune

Fait le,

Signature :

A déposer impérativement avant le 31 mars qui suit la récolte auprès de
Syndicat de l'AOC Fitou – 37 bis avenue de la Mer - 11480 LA PALME / contact@fitouaoc.com
Tél : 04 68 40 42 70 / Fax : 04 68 40 42 71

